

Poliquin, Renée (BAPE)

De: Jean Goulet <communication@ville.bois-des-filion.qc.ca>
Envoyé: 28 octobre 2014 10:14
À: Poliquin, Renée (BAPE)
Objet: Complément d'informations - Ville de Bois-des-Filion / Parachèvement de
l'autoroute 19
Pièces jointes: Tunnels et insécurité.pdf

Bonjour Mme Poliquin

Veillez trouver ci-joint un complément d'informations sur la position de la Ville de Bois-des-Filion à l'égard de la piste de VTT et motoneiges dans le cadre du parachèvement de l'autoroute 19 à Bois-des-Filion, et particulièrement sur l'aménagement des tunnels prévus pour le passage de cette piste. Ce document peut être considéré comme un ajout à notre mémoire.

Merci de votre habituelle collaboration



Jean Goulet

Directeur

Services des études et communications

Tél. 450 621-1460, poste 167 | téléc. 450 621-8483

communication@ville.bois-des-filion.qc.ca | www.ville.bois-des-filion.qc.ca

 Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ Ce message peut contenir de l'information légalement privilégiée ou confidentielle. Si vous n'êtes pas le destinataire ou croyez avoir reçu par erreur ce message, nous vous saurions gré d'en aviser l'émetteur et d'en détruire le contenu sans le communiquer à d'autres ou le reproduire.

Objet : Complément d'informations de la Ville de Bois-des-Filion - Dangerosité des tunnels pour VTT et motoneiges prévus à Bois-des-Filion, dans le cadre du parachèvement de l'autoroute 19 à Laval et Bois-des-Filion

La Ville de Bois-des-Filion souhaite attirer l'attention du BAPE sur les dangers que représente l'aménagement de tunnels destinés à accueillir les motoneiges et VTT durant l'hiver, et à demeurer peu ou pas utilisé à d'autres fins durant les autres saisons, sauf pour certains piétons et cyclistes qui pourraient souhaiter se déplacer dans l'axe nord – sud de la Ville. Cinq (5) tunnels sont prévus, dont trois à proximité des zones commerciales, résidentielles et institutionnelles. Deux de ces tunnels seraient même facilement accessible par les étudiants de l'école secondaire Rive-Nord à Bois-des-Filion (1000 étudiants). Deux autres seraient adjacents au stationnement incitatif de 690 places. De façon précise, il s'agit d'un tunnel sous le boulevard Adolphe-Chapleau, d'un autre sous la voie d'accès vers la 640, (bretelle no 6), et d'un tunnel sous chacune de bretelles no 7, no 8 et no 9/10 (plan no CH-8401-154-07-0158 du MTQ).

Ce type d'ouvrage (tunnel) existe dans plusieurs municipalités et est considéré comme un lieu d'insécurité et d'incivilité : graffitis, vandalisme, transactions et consommation illicites, agressions verbales ou physiques caractérisent souvent les espaces plus ou moins clos et à l'abri des regards. La Ville de Terrebonne vit des problèmes de cette nature avec le tunnel du stationnement incitatif de Terrebonne. Une intervention policière est d'ailleurs souvent requise à cet endroit. Certains tunnels piétonniers ou même routiers de la Ville de Montréal, ainsi que certains tunnels ou corridors piétonniers du métro, présentent aussi une source de problèmes et d'incidents parfois graves.

L'Union des municipalités du Québec, dans son Guide des meilleures pratiques pour un aménagement sécuritaire (*Ma Ville en toute confiance, UMQ 2009, 26 p.*), mentionne d'ailleurs à propos des tunnels la mise en garde suivante : « *Les tunnels piétonniers imposent des déplacements prévisibles loin des regards et peuvent aussi constituer des cachettes, ce qui pourrait entraîner des agressions.*»

Cette problématique des lieux d'insécurité urbaine est aussi étayée dans la thèse de doctorat de Mme Sophie Paquin sur *La dynamique des facteurs psychosociaux du sentiment d'insécurité en milieu urbain* (UQAM, 2009).

Pour toutes ces raisons, en plus de celles déjà mentionnées dans son mémoire, la Ville de Bois-des-Filion réitère sa position contre l'aménagement d'une piste de motoneige et VTT dans son centre-ville, compte tenu qu'une telle piste exigerait la construction de cinq tunnels dont trois à proximité de lieux habités et susceptibles d'être utilisés à d'autres fins que celles prévues. La Ville de Bois-des-Filion n'a pas les ressources pour gérer de tels lieux d'insécurité et sait très bien que le ministère des Transports n'assumera aucune responsabilité quant à la gestion et la surveillance active desdits lieux.